

Réponse de Monsieur Jean-Jacques Gressier

Monsieur le Conseiller municipal,

Les échéances électorales approchant, je vois que certains voudraient se saisir de la révision du PLU comme d'un sujet polémique. Je le regrette. Lorsque nous avons mis en révision le document d'urbanisme, juste avant que la compétence ne soit transférée à l'EPT, nous avons pourtant été clairs sur les objectifs de cette révision il s'agissait d'une révision technique rendu obligatoire par les documents d'urbanisme avec lesquels le PLU devait être compatibles. Il ne s'agissait en aucun cas de revenir sur le projet arrêté en 2007. Cette ambition volontairement limitée a été affichée et connue de tous. Vouloir faire maintenant de cette révision un grand chamboulement urbain est donc malhonnête sur le plan intellectuel.

Quand à votre analyse de la concertation dont je rappelle qu'elle se fait sous l'autorité de l'EPT, elle est partielle et injuste. L'enquête publique est réussie avec beaucoup de remarques, notamment dématérialisée. Vous êtes très attaché au papier mais de nombreux joinvillais se sont servi de l'opportunité d'une consultation en ligne pour participer. Pour répondre précisément à votre question il y a eu 5 affiches jaunes qui ont apposées en villes dans les panneaux d'affichage municipaux pour annoncer l'enquête publique en plus des panneaux lumineux et du site de la Ville et de l'EPT.

Vous évoquez ensuite l'avis de l'Etat sur le projet de PLU. Je dois dire que je trouve cet avis malvenu au moins pour deux raisons

- *Joinville n'a pas à rougir de la qualité et de la quantité de ses logements sociaux. Nous disposons de 24,97% de logements sociaux selon les derniers chiffres de la DRIEA. Je n'ai pas de raison de le contester. Force est de constater que l'actualisation de ce ratio fait par les services de l'Etat à l'occasion du PLU est en baisse. Pour autant cette fluctuation conjoncturelle va rapidement évoluer puisque nous livrerons dans quelques mois 63 logements sociaux dans les Hauts de Joinville. Nous respectons les objectifs du Plan Métropolitain de l'Hébergement et de l'Habitat. Nous avons aussi au budget, vous l'avez vu, la possibilité de préempter dans l'objectif de construire du logement social sur l'avenue Gallieni. Nous construisons du logement social à Joinville et nous avons créé aujourd'hui même un service dédié aux demandeurs de logements sociaux. Nous avons aussi lancé avec Logirep un grand projet participatif de rénovation de la résidence Espérance. Quitte à donner des leçons j'invite l'Etat à se pencher sur les communes carencées qui nous entourent. Je remarque aussi que votre appréhension de ce que vous appelez le « bétonnage » ou la densité est à géométrie variable : elle ne vous dérange aucunement lorsqu'il s'agit de logement social mais vous paraît dangereuse lorsqu'il s'agit de logements conventionnels.*
- *Vous passez ensuite un peu vite, Monsieur le Conseiller municipal, sur les injonctions de l'Etat pour la densification des quartiers pavillonnaires. Je le comprends puisque ces injonctions ne sont que la conséquence des mesures que votre groupe politique, Europe Ecologie les Verts, a réalisées lorsqu'il était au gouvernement et à l'exécutif de la région Ile de France. Densifier les quartiers pavillonnaires voilà le crédo de votre parti politique inscrit dans la loi ALUR et dans le SDRIF. C'est un fait. Nous en subissons aujourd'hui les conséquences. Pour ma part, je m'y opposerai bien entendu*